

Le Grand carnaval de Labattoir



SERVICE CULTUREL

LA TRADITION EN DERISION

À lire P.2

POLITIQUE



Une démission nulle et non avenue ?
En août dernier, Fatima Souffou adressait une démission au Préfet, se déchargeant alors de son mandat de conseillère municipale pour raisons personnelles. Mais cette dernière est-elle vraiment valable ?.... 6

ACTION SOCIALE



Distribution de colis alimentaires
Moins de trois ans après sa création, le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la localité de Dzaoudzi a procédé à une distribution de colis alimentaires ce jeudi 27 décembre... 5

Retrouvez-nous sur
labattoir-infoplus.com



édito

Par A. BACARSON

Bonne et heureuse année

Avant toute chose, permettez-moi d'abord de vous adresser, au nom de toute l'équipe de votre journal, nos meilleurs et sincères vœux pour cette année 2019. Que cette dernière nous apporte paix, sécurité, bonne santé, amour et travail pour ceux qui en recherchent.

2018 nous fait ses adieux et comme à chaque nouvelle année, nous prendrons des résolutions qu'on ne tiendra, pour beaucoup, sûrement pas mais au moins l'idée est là ! un jour peut-être...

L'année 2018 a eu son lot d'évènements dont trois mois de grève contre l'insécurité qui a donné lieu à une cinquantaine de mesures en guise de réponse du Gouvernement. Bon nombre d'entre elles sont mises en œuvre mais ne donnent pas encore le résultat escompté.

Le flux migratoire n'a pas baissé malgré l'arrivée des deux intercepteurs, les faits divers s'enchaînent malgré le déploiement de renfort de forces de l'ordre et l'économie toujours à l'agonie malgré les cris d'alarme des syndicats tant patronales que de salariés. Qu'en sera-t-il en 2019 ?

Je vous souhaite, nous souhaite donc le rétablissement de la sécurité sur l'île, qu'on puisse y vivre en toute quiétude comme jadis, que nos services publics puissent répondre convenablement et comme il se doit à nos besoins et attentes, que nos enfants puissent suivre et poursuivre un enseignement de qualité et surtout qu'on leur apprenne à bien orthographier la langue de Molière et non en mode texto et enfin qu'on puisse jouir de son bien sans crainte ; en gros que l'État et la nation prennent enfin ses responsabilités sur ce territoire.



CULTURE

LE S. CULTUREL FAIT SON CARNAVAL

Par A. BACARSON

Ce mardi 25 décembre, jour de Noël, s'est tenu le Grand carnaval de Labattoir. Un évènement qui devrait faire date et s'inscrire dans l'agenda culturel de la commune.

Orchestré par le service culturel, ce ne sont pas moins de deux mille âmes représentant 21 associations dont trois venues de l'île voisine de Grande-Terre et autres simples citoyens. Pour la fioriture, chaque association avait reçu de quoi se préparer de la part du service organisateur.



« Le carnaval s'est très bien passé. Toutes les communa-



tés de la commune avaient répondu présent et tout s'est passé dans une ambiance bon enfant », nous confie

Chibaco Ousseni, membre de l'association culturelle Kinga Folk.



C'est aux environs de 15h, sous un soleil de plomb, que le départ fut donné au plateau Labattoir 1. Tronçon classique : bd des amoureux, route de Moya, Mangamagari, Racini, four-à-chaux, rue du commerce pour finir place de la Mairie.

Alors que tout ce bon monde déambulait dans les rues de Labattoir sous le soleil, le mauvais temps de ces derniers jours viendra rafraîchir l'ambiance et les esprits. En effet, il commencera à fariner alors que le cortège était arrivé au niveau du marché couvert de Four-à-chaux avant de finir en beauté place de l'Hôtel de ville. C'est sous une pluie battante qu'on se déhanchait sous des sonorités traditionnelles ou contemporaines.

Cet événement culturel est appelé à se pérenniser et devrait se tenir tous les 25 décembre selon nos informations. Rendez-vous donc au prochain anniversaire de Jésus Christ.





*Toute l'équipe de Transports Salime
vous souhaite une bonne
et heureuse année 2019*

AVEC VOUS AU QUOTIDIEN

0639 69 13 62 - contact@sat.yt





ACTION SOCIALE

LE CCAS DISTRIBUE DES COLIS ALIMENTAIRES

Par A. BACARSON

Moins de trois ans après sa création, le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la localité de Dzaoudzi a procédé à une distribution de colis alimentaires ce jeudi 27 décembre.

Après un recensement la veille des bénéficiaires, c'est accompagné du premier magistrat et de certains membres de sa majorité que les agents du CCAS ont un peu joué au Père Noël en cette période de fêtes de l'Avent en livrant des colis alimentaires à de nécessiteux.

Pour cette première édition, le CCAS a dépensé pas moins de cinq mille euros (5 000€) pour la constitution de quarante paquets. Mais pour qui et quoi ?

Sur quels critères ?

Selon nos informations, le choix se

faisait à partir d'une base de données dont dispose le Centre avec pour priorité les personnes sans ressource, les handicapés et surtout et avant tout accepter de recevoir le colis. Oui vous avez bien lu. Accepter de recevoir le colis car aujourd'hui encore, des pudiques refusent toujours l'aide publique quand ce n'est pas l'aide tout court.

Le contenu

Avec en moyenne cent-vingt-cinq euros (125€) par colis (si l'on considère que c'était équitablement réparti), les bénéficiaires ont eu l'agréable surprise de se voir offrir des lentilles, du sucre, du lait, des mabawas et bien d'autres. Une première qui appelée à traverser le temps et à se pérenniser avec, espérons-le, beaucoup plus de bénéficiaires car ce serait trop beau si la troisième commune de l'île ne comptait que quarante nécessiteux.

Mais au lieu de donner des denrées alimentaires pour beaucoup périssables, ne serait-il pas plus judicieux de se pencher sur l'amélioration du cadre de vie de ces béné-

ficiaires ? Une amélioration de leur petit confort ne leur serait pas plus souhaitable que de l'alimentaire ? J'entends déjà certaines dire « à quoi bon avoir un confort quand on n'a rien à manger ? ». Allez donc demander cela à l'handicapé du coin qui ne dispose pas de rampe d'accès dans sa maison et vous serez bien surpris de sa réponse.

Une politique politicienne ?

Les opposants et probables adversaires de la majorité municipale actuelle n'ont pas tardé à se faire entendre et à qualifier l'opération de politique politicienne à quelques mois des prochaines échéances des élections municipales. Et à la question « n'êtes-vous pas en train de faire de la politique avec cette action ? », le premier magistrat de répondre « je suis un politicien et c'est le principe, l'essence même de tout politicien. Oui je fais de la politique car c'est la raison pour laquelle j'ai été élu ».

On peut effectivement se demander pourquoi de telles actions ne

sont réaliser que maintenant ? Les raisons d'un jeune CCAS sont avancées ainsi que des difficultés financières qu'a connu la commune. Le CCAS de Dzaoudzi n'est pas le premier à faire ce action puisque, rappelez-vous, voici quelques mois, à la veille de la ide, d'autres communes de l'île faisaient la même chose déjà à l'instar de celle de Mamoudzou où des administrés avaient pu bénéficier de colis alimentaires et ont ainsi pu passer une bonne fête de la ide. Ici, le Maire est traité de « Père Noël ».

Très forte augmentation du budget du CCAS

De quarante mille euros (40 000€) à sa création, le budget du Centre communal d'action sociale a vu son budget être multiplié par plus de sept passant ainsi cette année à trois-cents-mille euros (300 000€). Mais pour quelles actions ? Nous ne manquerons pas de vous les relater ici.



POLITIQUE

UNE DÉMISSION NULLE ET NON AVENUE ?

Par A. BACARSON

Dans notre édition du mois de septembre (numéro 110), nous évoquons la démission de la 3e adjointe au maire, Fatima Souffou adressée au Préfet, suivi derrière d'un communiqué aux médias. Qu'en est-il vraiment ?

Lors d'un conseil municipal du même mois, le premier magistrat affirmait « attendre un arrêté du Préfet à cet effet », répondant à l'inquiétude du conseiller municipal Simba Omar Satso qui s'étonnait que le premier magistrat n'en dise pas un mot à ce sujet « d'une très grande importance ». Il peut toujours attendre l'arrêté...

En effet, un fidèle lecteur nous a aiguillé sur la réponse et le CGCT, le code général des collectivités territoriales. Et après quelques recherches dans la plus grande encyclopédie mondiale qu'est Internet, je tombe sur le site LegiFrance et

l'article L2121-4 de la section 2 qui dispose que « les démissions des membres du Conseil municipal sont adressées au maire. La démission est définitive dès sa réception par le maire, qui en informe immédiatement le représentant de l'État dans le département ».

Après lecture de cet article de loi, on comprend alors qu'il y a eu vice de procédure ; le cheminement réglementaire de la démission n'ayant pas été respecté. Maintenant qu'on n'ignore pas cette loi, on peut se dire quoi de plus logique que d'adresser sa démission au responsable d'une organisation donnée, comme on adresserait sa démission au Président de son association ou à son patron.

Le maire était au courant de cette nullité

Des éléments concordants nous permettent d'affirmer aujourd'hui que le premier magistrat de la commune était au courant de cette nullité, de ce vice de procédure.

En effet, consigne a été donnée au service comptable communal de continuer à payer les indemnités dues à la 3e adjointe au maire. Quoi de plus normal dans la mesure où aucune démission n'a atterri sur le bureau du maire. En y réfléchissant bien avec un peu de recul, la réponse donnée au conseiller municipal Simba Omar Satso n'était-elle que pour noyer le poisson, éviter le sujet et gagner du temps ? Des candidats au poste de 3e adjointe au maire s'étaient fait connaître. Eux aussi, visiblement tout comme Simba Omar Satso peuvent toujours attendre.

Et maintenant ?

Que va-t-il se passer maintenant qu'il est avéré que la démission de Fatima Souffou est nulle et non avenue ? Va-t-elle reprendre son siège ou adresser une démission dans les règles de l'art au premier magistrat ? Réponse dans les jours à venir...

Depuis sa démission, Fatima Souffou s'est murée dans un silence assourdissant laissant ses électeurs, citoyens et soutiens sans explica-



tion aucune. Des rumeurs disent qu'elle aurait rejoint l'équipe de Manfou Index, l'actuel poulain Conseiller départemental de Dzaoudzi Insa Soulaïmana Lavie, pour les prochaines Municipales. Info ou intox ?

JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

POUR CES FÊTES DE FIN D'ANNÉE, LE ROND-POINT DU FOUR-À-CHAUX SCINTILLE DE MILLE
ET UNE COULEUR

(Crédit photo : A. Bacarson)

Vous aimez écrire ?

Rejoignez alors l'équipe

du mensuel Lit



LABATTOIR INFO PLUS

Association Loi 1901
créée le 25 Novembre 1998
J.O n° 2146

www.labattoir-infoplus.com
contact@labattoir-infoplus.com

Adresse

5 rue Mangamagari
97615 Dzaoudzi

Directeur de la publication : F. Said Omar (Saïdo)

Graphisme & Maquette : N. Dayane

Mise en page : A. Bacarson

Rédacteur en chef : Mdogo Bachirou (Jacky)

Secrétaire de rédaction : Baladimbi Samiati

Directeur commercial : Moutu

Directeur artistique : Soula.M (Picasso)

Journalistes

S. Madé
A. Bacarson
Ghost
Moutu
Ballaoui
A. Zaharia
M. Mouignimali
Adamo
H. Nadjema
SC. Zéna

El-Yanour
Djoubé Nasser
A. Oustadh
Modi-Bo
Mamina
Mia
Rouchdat
Bétina
Lisa
Bahidjat

Laïla
Laïna
Loutfi
Médéci
Satie
Big.R